

ATTESTATION POUR LE STAGE D'OBSERVATION

Le stage d'observation fait intégralement partie du Stage TC et comporte les parties suivantes :

- 6 heures de contact en cabinet pour observer les séances
- 6 heures de contact pour les entretiens de chacune des 6 séances
- 6 heures de travail personnel et documentation pour un compte rendu sur l'observation et les entretiens suite aux séances (PV)

Au total **18 heures** à 60 minutes.

Par cette attestation, l'accompagnatrice / accompagnateur (mentor) confirme que la (le) stagiaire :

- ⇒ A suivi les 6 séances à son cabinet ou en cours en tant qu'observateur/trice
- ⇒ A effectué les 6 heures de debriefing et discussion
- ⇒ A rempli et fourni les documents écrits d'analyse et de compte rendu correspondant à une durée de 6 heures de travail personnel.

Traitement 1 observé le _____

Traitement 2 observé le _____

Traitement 3 observé le _____

Traitement 4 observé le _____

Traitement 5 observé le _____

Traitement 6 observé le _____

Le compte rendu et l'analyse sont clairs et complets, toutes les conditions sont remplies.

Lieu : _____ Date : _____

Nom et prénom de l'accompagnateur / trice : _____

Signature : _____

Nom et prénom de la (du) stagiaire : _____

Signature : _____